

Image not found or type unknown



APA percu a tort pendant 8 ans

Par **nildax**, le **22/03/2014** à **20:10**

bonjour a tous

Malade de l'alzheimer ma mere a du etre placee d'urgence en maison de retraite suite a un AVC subit par mon pere Elle touchait l'APA et a continue de la toucher pendant 8ans jusqu'au jour ou nous nous en sommes apercus au cours d'une demande d'aide pour mon pere alors age de 96ans Aujourd'hui elle doit plus de 16000euros au conseil general

Je voudrai savoirs il est possible de remonter aussi longtemps en arriere pour rembourser et sinon combien de temps merci pour votre reponse.